

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc VAN ACKER, Maire.

PRESENTS : Mesdames Martine OPERON, Anick CAZIER, Aurélie VERLEYE, Messieurs Jean TILLIER, Benoît JOLY, Thibaut QUENTIN, Jérôme PARIZE, Bernard LE CONTE.

ABSENTS EXCUSES : Brigitte OLIVIER (pouvoir donné à Martine OPERON) et Camille KASTELYN.

Madame Martine OPERON est élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente. N'appelant aucune objection ou remarque, le registre est signé par le maire et la secrétaire. Le Conseil municipal passe à l'Ordre du jour.

FETES ET CEREMONIES D'ETE

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Martine OPERON, Adjointe en charge des Fêtes et Cérémonies.

Madame OPERON indique le programme habituel de la fête communale les 5, 6 et 7 juillet : avec retraite aux flambeaux à 22h, feu d'artifice 23h, offert par Mr DOUBLET.

Le dimanche, même programme qu'à l'accoutumé avec concours de tir, une démonstration de country et jeux picard, les forains viennent gratuitement.

Le lundi étant consacré aux tours gratuits.

Pour soutenir les efforts financiers consentis par les forains et l'artificier, le conseil municipal espère que les habitants viendront nombreux pour les remercier.

Madame OPERON expose ensuite le déroulé du 14 juillet, avec la cérémonie au Monument aux Morts à 11h30 avec dépôt de gerbe, et le vin d'honneur à la salle de l'école.

Pour raison budgétaire, il n'y aura pas de distribution de brioches et de vin.

DELIBERATIONS ADMINISTRATIVES

SE 60 : Rapport bilan annuel 2023 : la lecture a été faite : Délibération acceptée.

Monsieur le Maire après avoir exposé que l'agent administratif (Mme Pinchon) travaille dans la mairie 23h et est payée 26h propose de baisser le temps de travail de 2h étant donné que la législation ne permet pas plus, sans l'accord de l'agent (qui ne le souhaite pas). Proposition acceptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 juin 2025

QUESTIONS DIVERSES

Luminaire : un mail est arrivé en mairie, concernant des luminaires LED, offert aux écoles, mairie etc, un dossier sera complété pour étude ;

Jérôme PARIZE : remarque que le terrain de Mme Guyot est en friche, le voisin se plaint. Mr LE CONTE se charge du problème.

Anick CAZIER demande pour rédiger un numéro du tambour afin d'indiquer différents rappels. Ce qui sera fait dans le courant de la semaine

Bernard LE CONTE, dit que la consommation de carburant est normale, mais que celle d'EDF a énormément augmenté pour la salle des fêtes.

Bernard LE CONTE demande si on peut demander à Mr HONORE, qui a mis de l'enrobé devant chez lui, s'il peut faire le morceau qui reste devant, en enrobé.

Mr LE CONTE a posé le problème de la mauvaise évacuation des eaux de pluie rue Paul Boulanger (Mrs Bonvarlet et Degouy ont pu s'exprimer).
Un recommandé sera envoyé à Mme ROUSSEL.

La CCOP a validé la subvention pour le calvaire à la pointe du musée.

Jean TILLIER interroge comment diminuer les dépenses du SIRS, voir s'il est possible de réduire les heures des agents. A voir lors d'une prochaine réunion du SIRS.

Il est fait remarquer que certains habitants ont une baisse de pression d'eau depuis les travaux. L'info sera relayée au prestataire.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21h00.

La secrétaire,

Le maire.